

0 Moniteur d'Atelier 2^{ème} classe en C.A.T.

Electricien de formation, je travaille depuis 3 ans dans un Centre d'Aide par le Travail, accueillant 60 adultes handicapés ayant des déficiences intellectuelles légères, moyennes et des malades mentaux stabilisés. L'atelier où j'exerce ma fonction de Moniteur d'Atelier est un atelier de câblage et de sous-traitance industrielle. 13 hommes et femmes y travaillent à raison de 32 h 50 par semaine.

Les personnes accueillies ont pour la plupart d'entre-elles subi de nombreux échecs en raison de leur handicap, qu'ils soient scolaires, professionnels ou dans leur quotidien. Le C.A.T. doit alors être un lieu où elles peuvent reprendre confiance en elles et doit offrir un cadre socio-professionnel favorable. Il ne peut pas être fait de généralité entre tous les usagers. Cependant, tous sont capables d'acquérir des connaissances avec des moyens adaptés. C'est donc sur ce point que prend sens la fonction de Moniteur d'Atelier en C.A.T.

Les fonctions du Moniteur d'Atelier sont alors :

- l'accompagnement et le suivi des travailleurs handicapés

Le Moniteur d'Atelier a la responsabilité de l'atelier et donc des personnes qui y travaillent. A travers l'activité, dans le cas présent le câblage, il doit accompagner les adultes en mettant en place des séquences d'apprentissage qui visent le projet de la personne (dans l'établissement les projets individuels ne sont pas encore mis en place, ce qui n'empêche pas la personne de manifester des envies et des ambitions que l'on doit prendre en compte). Il doit alors adapter chaque séquence aux capacités et aux difficultés de chacun. Le projet peut être très variable entre chaque individu. Pour certains, l'objectif est de viser une intégration en Atelier Protégé ou en milieu ordinaire. Cependant, pour la plupart d'entre eux l'objectif est de développer leurs capacités afin qu'ils acquièrent une meilleure autonomie personnelle. Ces derniers resteront au C.A.T. durant leur parcours professionnel.

Le Moniteur d'Atelier a un rôle d'écoute et d'observation. En effet le C.A.T. est le lieu où les personnes passent le plus de temps dans une journée. Il devient alors un lieu d'échanges entre les personnes mais aussi avec le Moniteur. Quelquefois un problème particulier peut ressortir de ces discussions et le Moniteur doit alors informer le chef d'atelier. Ce dernier pourra solliciter les personnes compétentes pour répondre aux attentes et aux difficultés de la personne (psychologue, psychiatre etc.).

- Responsable de la production

Le Moniteur d'Atelier étant responsable de son atelier, il doit effectuer le suivi des commandes. En effet, le travail qui est fourni au C.A.T. est sous-traité à des entreprises diverses en fonction de la spécificité de l'atelier. Le Moniteur d'Atelier peut alors avoir des relations avec les entreprises afin d'assurer le bon déroulement des commandes qui sont en cours.

Le Moniteur d'Atelier est également responsable de la qualité des différents travaux de l'atelier. Il doit s'assurer que les produits livrés au client correspondent aux critères imposés par ce dernier.

Le Moniteur d'Atelier est garant des délais de livraison. La quantité de travail demandée ne correspond pas toujours aux capacités de production de l'atelier, il est alors préférable de trouver des alternatives afin de répondre correctement au client et de ne pas bousculer les adultes qui pourraient s'en trouver déstabilisés (Le C.A.T. n'est pas une usine de production mais bien un lieu adapté aux personnes accueillies).

En favorisant des séquences d'apprentissage adaptées, chacun des adultes à son niveau, participe au produit finalisé. Pour beaucoup de personnes accueillies au C.A.T., le travail qu'elles y effectuent devient leur « raison d'être » individuelle mais également sociale. Le Moniteur d'Atelier doit alors favoriser cet aspect en valorisant les personnes à travers l'activité.

- Acteur dans l'équipe pluridisciplinaire

Le Moniteur d'Atelier participe aux synthèses des adultes dont il est le référent au C.A.T., avec l'équipe éducative des foyers d'hébergement de l'association, afin de déterminer les différentes actions qui seront mises en place avec la personne.

Le Moniteur d'Atelier participe aux réunions d'équipe, à raison d'1 h 30 par semaine, où sont échangées les différentes difficultés qui peuvent être rencontrées avec certains adultes. De plus, ce temps permet à l'équipe de travailler sur la mise en place des projets individuels. Ce temps de réunion permet également à l'ensemble de l'équipe de prendre des décisions en commun, dans l'intérêt du bon fonctionnement de l'établissement.

Moniteur d'Atelier en C.A.T. est un travail très intéressant et la relation avec chacune des personnes est riche de par sa différence ; les approches sont très diversifiées en fonction de chacun. La difficulté majeure est de concilier l'accompagnement et l'apprentissage des adultes avec la production qui est inévitable pour le bon fonctionnement de l'établissement.

La routine est aussi une difficulté que j'ai pu constater autour de moi. Vu que la majorité des adultes reste au C.A.T. jusqu'à leur retraite et parfois dans le même atelier, le Moniteur d'Atelier les suit en permanence. Je pense que c'est un milieu où il faut se forcer à changer d'établissement si l'on veut rester actif et cohérent avec sa fonction.

Yohann